



Lotto



FAMENNE ARDENNE CLASSIC

8ème EDITION

3 MAI 2026





**TALENT
RECHERCHÉ ?**

Et trouvé !

Parce que c'est possible **lotto**

NOS PARTENAIRES LOGISTIQUES

ECOFOORAGE
PUITS | POMPES | GEOTHERMIE

DACIA

**GROUP
DEL RUE**
ACIER ACCESSOIRES DU BATIMENT

HIKOKI
HIGH PERFORMANCE POWER TOOLS



Avec le soutien de
la



VISITWallonia.be



Madame, Monsieur,
Chers amis sportifs,

Chaque année, la Lotto-Famenne Ardenne Classic fait battre le cœur de notre commune et de la région un peu plus vite. Et pour la 8^e fois, Marche-en-Famenne a le plaisir d'accueillir cette grande fête du cyclisme professionnel !

Au fil des éditions, cette course s'est imposée comme un rendez-vous incontournable du calendrier UCI, offrant un spectacle sportif de très haut niveau avec des pelotons de grande qualité et de très beaux vainqueurs.

Au nom de la Ville, je tiens à saluer le remarquable travail du Cyclo-club Libramont-Chevigny, dont l'organisation est régulièrement saluée par l'UCI pour son professionnalisme. Merci également au WEX, qui offre un cadre idéal pour le départ de cette épreuve, et à la Maison du Tourisme Famenne-Ardenne, fidèle partenaire pour promouvoir notre territoire. La retransmission sur La Une permet également à toute la Belgique de découvrir les paysages et l'accueil chaleureux de notre région.

À Marche-en-Famenne, le vélo occupe une place de choix. Qu'il s'agisse de sport, de loisirs ou de mobilité quotidienne, nous encourageons activement sa pratique à travers le développement d'infrastructures et d'itinéraires adaptés. Accueillir une course de ce niveau est donc à la fois une fierté et une belle source d'inspiration pour continuer à promouvoir la culture du vélo.

Je vous invite à profiter pleinement de cette journée sportive et conviviale, portée par l'énergie du peloton et la beauté des paysages de notre région.

Soyez les bienvenus et vive le vélo !

Nicolas GREGOIRE

Bourgmestre de Marche-en-Famenne

ORGANISATION

Club organisateur

ASBL Cyclo Club Libramont-Chevigny
Rue des Vieux Prés 14 - 6860 Léglise
www.ccchevigny.be - laurentmars@hotmail.com
+32 498 38 63 71



Ecole de cyclisme

présente dans toutes les catégories d'âge
et toutes les disciplines :

- Route
- Cyclo-cross
- Piste
- VTT
- Triathlon



Direction Lotto - Famenne Ardenne Classic

Coordination générale : Vincent DELVOSAL
Laurent MARS
Directeur de course : Christian DEHARD
Coordinateur sécurité : Laurent MARS
Sécurité parcours : Francis STEIFER
Logistique site départ : Anthony HUBERT
Logistique site arrivée : Nicolas PAQUOT

Contacts VIP : Vincent DELVOSAL
Communication : Arthur BAUDE
Photographe : Bernard DEFAT
Médecin course : Dr Pierre SOENEN
Speaker : Freddy HAVELANGE
Contrôle anti-dopage : Jean-Luc VOLON
Caravane publicitaire : Arnaud GUILLAUME

Jury & officiels

Président (commissaire UCI) Jordi MARTINEZ BOADAS (ESP)
Réviseur UCI Pascale SCHYNS
Commissaires : Guy CRASSET (juge arrivée)
Daniel FINCK
Cédric WILLEMS
François GERARD
Commissaires - moto : Pieter VAN SCHELVERGEM
Denis LEJEUNE
Régulateur : Pol DEBLENDER

Délégué technique : Daniel FINCK
Pilotes motos : J-M. BETTONVILLE
Vincent VAN IMPE
Administration-compétition: Freddy VAN STEEN
Photo-finish : Photo-finish HAINAUT
Telecoms : Michel HAVELANGE
Commissaire Radio-Tour : Marc BOLLEN
Moto-info : Theo GEEROMS
Moto-sécurité et ardoisier : Moto Signal Team

Numéros utiles

Coordination générale : +32 475 65 32 73
Direction course : +32 496 80 45 58
Coordinateur sécurité : +32 498 38 63 71
Sécurité parcours : +32 497 48 01 30
Responsable site départ : +32 495 77 46 92
Responsable site arrivée : +32 493 73 61 55
Presse - permanence : +32 498 38 63 71
Contrôle anti-dopage : +32 473 35 57 51

Services médicaux

MARCHE-EN-FAMENNE : Hôpital Princesse Paola
Rue du Vivier 21 - 6900 Marche-en-Famenne
+32 84 21 91 11
BASTOGNE : Hôpital Sainte-Thérèse
Chaussée de Houffalize 1 - 6600 Bastogne
+32 61 24 01 11
Ambulances PRESENT : +32 474 03 55 48
Médecin Dr SOENEN : +32 479 95 81 24

Palmarès

2017	Moreno HOFLAND	(NED)	- Lotto-Soudal
2018	Guillaume BOIVIN	(CAN)	- Israël Cycling Academy
2019	Dimitri CLAEYS	(BEL)	- Cofidis
2022	Axel ZINGLE	(FRA)	- Cofidis
2023	Arnaud DE LIE	(BEL)	- Lotto-Dstny
2024	Arnaud DE LIE	(BEL)	- Lotto-Dstny
2025	Max KANTER	(ALL)	- XDS - Astana

Podium dernière édition



A. Marit M. Kanter C. Bol

FORMALITES DE DEPART



LIEU : Wallonie Expo (WEX) - Rue des Deux Provinces 1 - 6900 Marche-en-Famenne

SAMEDI 02 MAI 2026

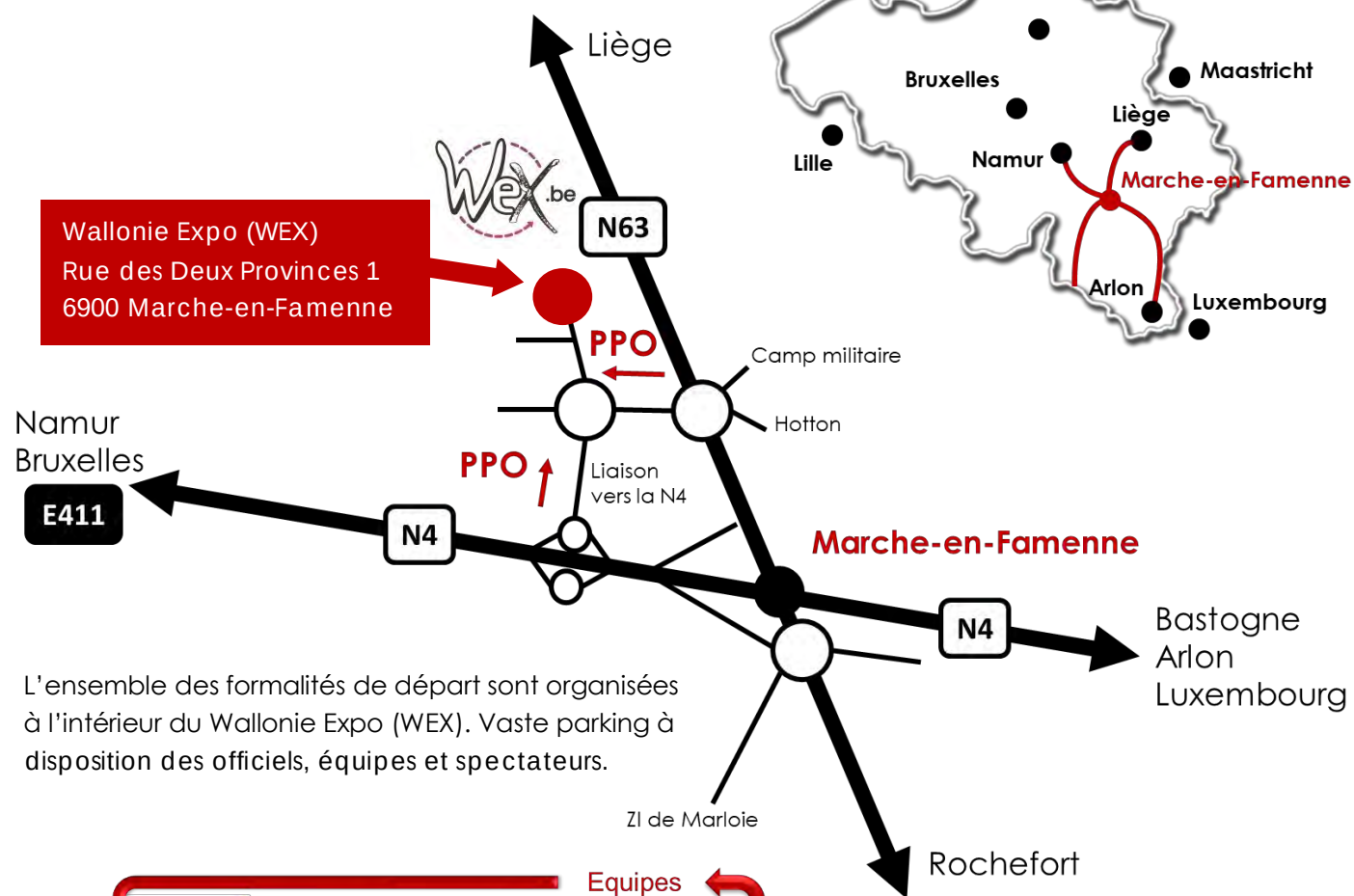
- 15h30 - 16h45 : permanence - retrait dossards (WEX - entrée Palais 1)
- 17h00 : briefing directeurs sportifs (WEX - espace Wex Club - Palais 1)

DIMANCHE 03 MAI 2026

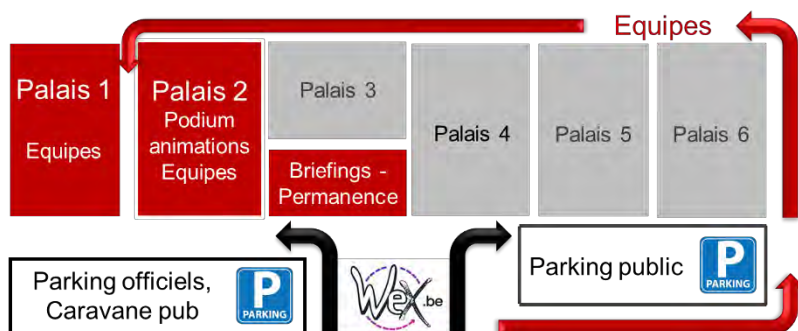
- 09h00 : ouverture permanence organisation/presse (WEX – entrée Palais 1)
- 10h30 : briefing sécurité course (WEX – salle de réunion Multiwex Palais 6)
- 10h35-11h50 : podium signatures (WEX – Palais 1)
- 12h05 : départ fictif – (WEX – Palais 2)
- 12h10 : départ réel – N839 (contournement de Marche – croisement rue Frasier)

ACCES AUX SITES & MOBILITE

Site de départ



L'ensemble des formalités de départ sont organisées à l'intérieur du Wallonie Expo (WEX). Vaste parking à disposition des officiels, équipes et spectateurs.



ACCES AUX SITES & MOBILITE

Transfert bus équipes vers le site d'arrivée



Itinéraire à suivre :

- Contournement de Marche via N839
- N4 puis sortie Rochefort - Aye
- Rond-point de la Pirire : 3ème sortie (Magasin Leenbakker) vers Rue de la Pirire
- Au sommet de Rue de la Pirire : à droite Rue Cornimont, puis entrer dans la cour de l'école (v. fléchage)



Restaurant & Wellness



Hotel & Meetings



Rue de la Jastrée 31 BE-6940 Durbuy
086/21.94.00 - info@azurenardenne.be
www.azurenardenne.be

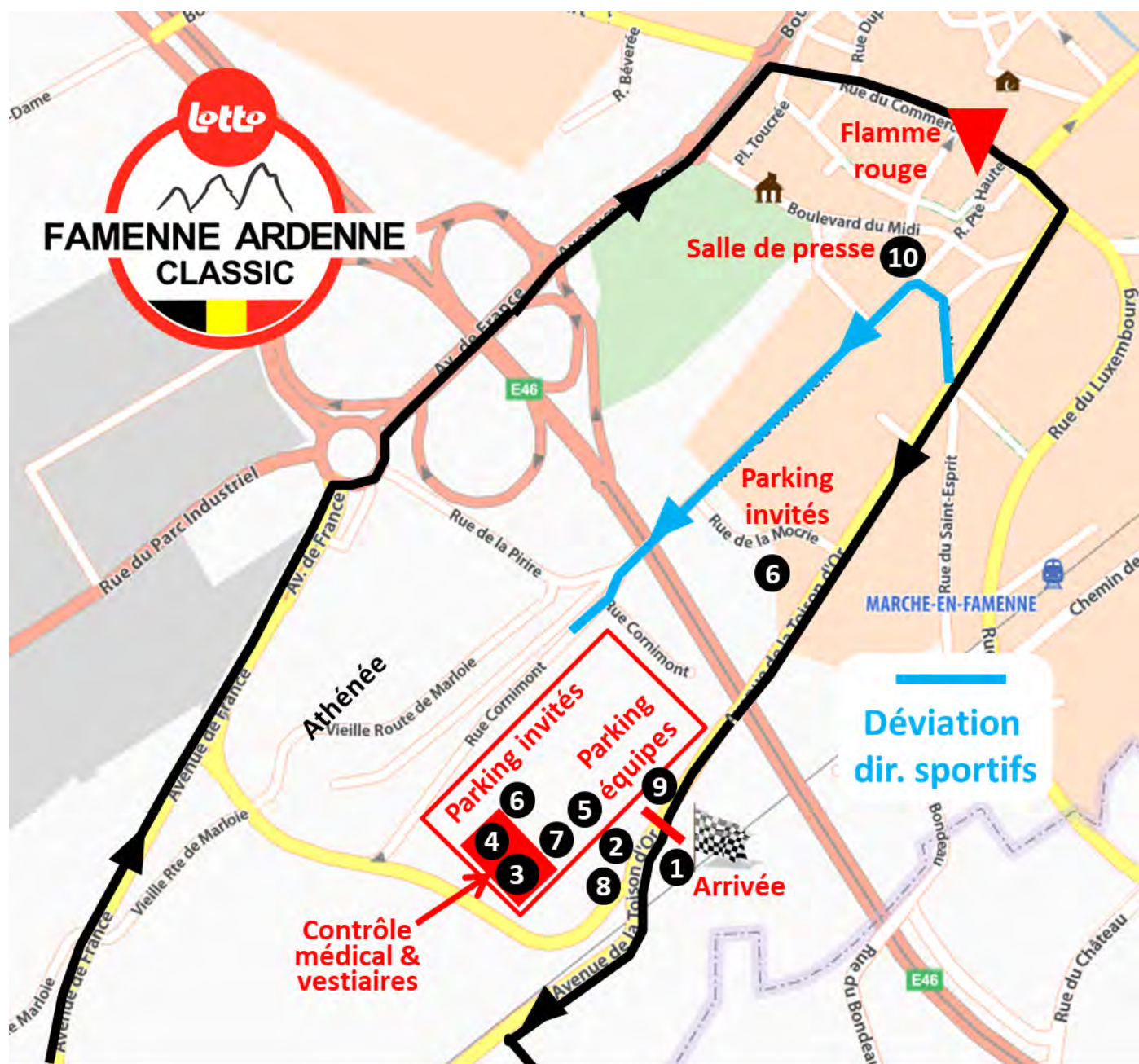


ACCES AUX SITES & MOBILITE

Site d'arrivée



- | | |
|-----------------------|--|
| 1. Ligne d'arrivée | Avenue de la Toison d'Or 71 |
| 2. Permanence arrivée | Avenue de la Toison d'Or 71 |
| 3. Vestiaires | Athénée Royal |
| 4. Contrôle médical | Athénée Royal |
| 5. Parking équipes | Athénée Royal (accès via Rue Cornimont) |
| 6. Parking invités | Rue Cornimont (Athénée) et Rue de la Mocrie |
| 7. Parking staff | Athénée Royal (accès via Rue Cornimont) |
| 8. Parking officiels | Avenue de la Toison d'Or et Rue des Trois Bosses |
| 9. Espace VIP | Avenue de la Toison d'Or 71 |
| 10. Salle de presse | Place aux Foires (« The Comptoir bar ») |



Article 1 - Organisation

L'épreuve dénommée « Lotto - Famenne Ardenne Classic » est organisée par le Cyclo Club Libramont-Chevigny ASBL, ayant son siège social Rue des Vieux Prés 14 à 6860 Léglise.

Elle se déroule le dimanche 03 mai 2026 sous le règlement de l'Union Cycliste Internationale (UCI). Le départ et l'arrivée auront lieu à Marche-en-Famenne. Le départ sera donné à 12h05 du Wallonie Expo (WEX) et l'arrivée se déroulera sur l'Avenue de la Toison d'or.

La distance est de 187 km (91 km + 4 circuits de 24 km).

Article 2 - Type d'épreuve

La Lotto - Famenne Ardenne Classic est réservée aux hommes Elites et est classée en catégorie ME 1.1 du calendrier Continental Europe Tour. Conformément au règlement de l'UCI, l'épreuve attribue des points pour le classement mondial UCI aux 25 premiers coureurs : 125-85-70-60-50-40-35-30-25-20-15-10-5-5-5 et 3 points pour les coureurs classés de la 16ème à la 25ème place.

Article 3 - Participation

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : UCI World Teams (max 50%), Pro Teams UCI, équipes professionnelles cyclo-cross, équipes continentales UCI, équipes nationales.

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 5 et de max 7.

Article 4 - Permanence - retrait dossards

L'ensemble des formalités de départ auront lieu dans le Palais 2 du Wallonie Expo (WEX), Rue des Deux Provinces 1 à 6900 Marche-en-Famenne.

Une permanence sera organisée le dimanche 03 mai 2026 à partir de 09h00. Elle se situera après le hall d'entrée du Palais 2 du WEX (voir plan du site départ).

L'accueil, la confirmation des inscriptions par les Directeurs sportifs et le retrait des dossards se fera le samedi 02 mai 2026 de 15h30 à 16h45. La réunion des Directeurs sportifs aura lieu le samedi 02 mai à 17h00.

Le briefing sécurité aura lieu le dimanche 03 mai à 10h30.

Article 5 - Radio-Tour et télécommunication

Les informations course sont émises sur la fréquence Can.1-164.63125 Mhz. L'utilisation des liaisons radio ou autres moyens de communication à distance (« oreillettes ») par ou avec les coureurs est autorisée.

Article 6 - Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par 2 voitures.

Article 7 - Ravitaillement et zones déchets

Trois zones de ravitaillement pied à terre sont prévues :

- RN 889 – Barrière de Champlon (km 32,5 Rte de Nassogne jusqu'à km 33,2 Carrefour RN 89)
- RN 833 à Ronzon (Rendeux) au km 57
- Circuits locaux, 100m après la ligne d'arrivée. Ravitaillement possible après chaque passage: km 91 – 115 - 139 et 163)

Des zones de collecte des déchets sont prévues aux endroits suivants :

- RN 889 – Barrière de Champlon (km 33,2 Rte de Nassogne jusqu'à km 34 Carrefour RN 89)
- RN 833 - Ronzon (km 57,7 jusqu'à km 58,5)
- Marche – Av.de France (km 87/111/135/159/183 Point du Jour jusqu'à km 87,5/111,5/135,5/159,5/183,5) Av.Toison d'Or
- Marche – Rue de la Carrière (km 91,5/115,5/139,5/163,5 Croix des Halles jusqu'à km 92/116/140/164 Rue du Maquis)

Article 8 - Délais d'arrivée

Conformément à l'article 2.3.039 du règlement de l'UCI, tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est pas retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le collège des commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Tout coureur ou groupe de coureurs attardés et accusant un retard de plus de 5 minutes par rapport au peloton principal sera arrêté.

Article 9 - Itinéraire - horaire

L'itinéraire horaire figure dans la brochure officielle de l'épreuve. Cet itinéraire détaillé est tenu à la disposition des coureurs et des suiveurs accrédités à la permanence départ.

Article 10 - Signature de départ

Chaque équipe doit se présenter au complet lors de la signature sur le podium et chaque coureur est tenu, de signer la feuille de contrôle. Cette formalité prend fin au plus tard à 11h50. L'horaire de présentation des équipes sera transmis aux directeurs sportifs au plus tard la veille de la course.

Article 11 - Contrôle antidopage

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique) s'applique conformément au Décret sur la lutte contre le dopage pris par le Gouvernement de cette Fédération.

Chaque coureur a l'obligation de s'assurer personnellement s'il doit subir le contrôle antidopage. Le local destiné au contrôle antidopage se situe à l'Athénée Royal de Marche-en-Famenne, Avenue de la Toison d'Or 71. L'itinéraire d'accès figure dans la brochure officielle de l'épreuve. Il fera l'objet d'un fléchage à partir de la ligne d'arrivée.

Article 12 - Protocole

Les 3 premiers de l'épreuve, ainsi que le vainqueur du Prix des Sprints intermédiaires, doivent se soumettre à la cérémonie protocolaire en respect de l'article 1.2.112 du règlement de l'UCI.

Ils se présenteront dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée.

Article 13 - Pénalités

Le barème des pénalités de l'UCI est le seul applicable.

Article 14 - Prix (barème UCI)

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 14.770€ : 14.520€ (distribution selon le barème UCI – voir tableau ci-dessous) + 250 € (vainqueur du Prix du Meilleur Sprinter) :

Place	Prix	Place	Prix	Place	Prix	Place	Prix
1	5.785 €	6	435 €	11	150 €	16	150 €
2	2.895 €	7	435 €	12	150 €	17	150 €
3	1.445 €	8	290 €	13	150 €	18	150 €
4	715 €	9	290 €	14	150 €	19	150 €
5	580 €	10	150 €	15	150 €	20	150 €

Article 15 - Prix du Meilleur Sprinter

Une prime d'un montant de 250€ sera attribuée au vainqueur du Prix du Meilleur Sprinter. Le lauréat est dans l'obligation de terminer l'épreuve dans les délais fixés à l'article 8 pour recevoir le prix.

Pour déterminer le lauréat, des points seront attribués lors des passages intermédiaires de la ligne d'arrivée (du 1er au 4ème passage). 3pts, 2pts et 1pts seront respectivement attribués aux 3 premiers coureurs à passer la ligne lors de chaque passage intermédiaire.

En cas d'égalité de points à l'issue de l'épreuve, le classement final de l'épreuve sera déterminant.

Article 16 - Soins médicaux

Les soins médicaux en course sont assurés par un médecin. Deux ambulances suivent l'épreuve.

Article 17 - Fléchage



L'itinéraire de la course est entièrement signalé au moyen de flèches directionnelles noires sur fond jaune. Un modèle de ces flèches sera exposé à la permanence.

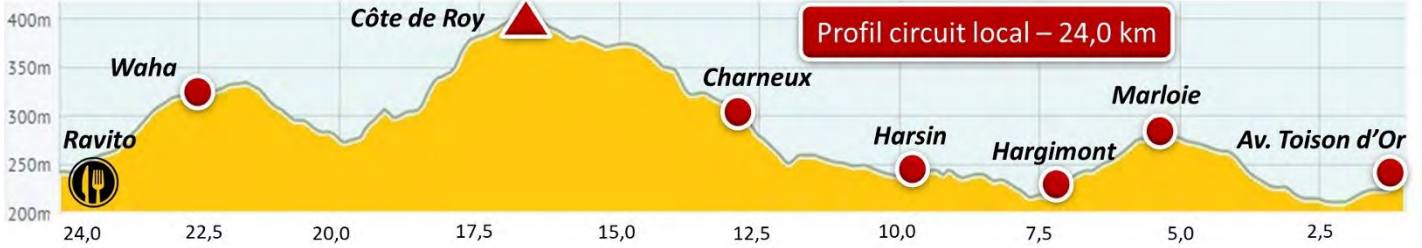
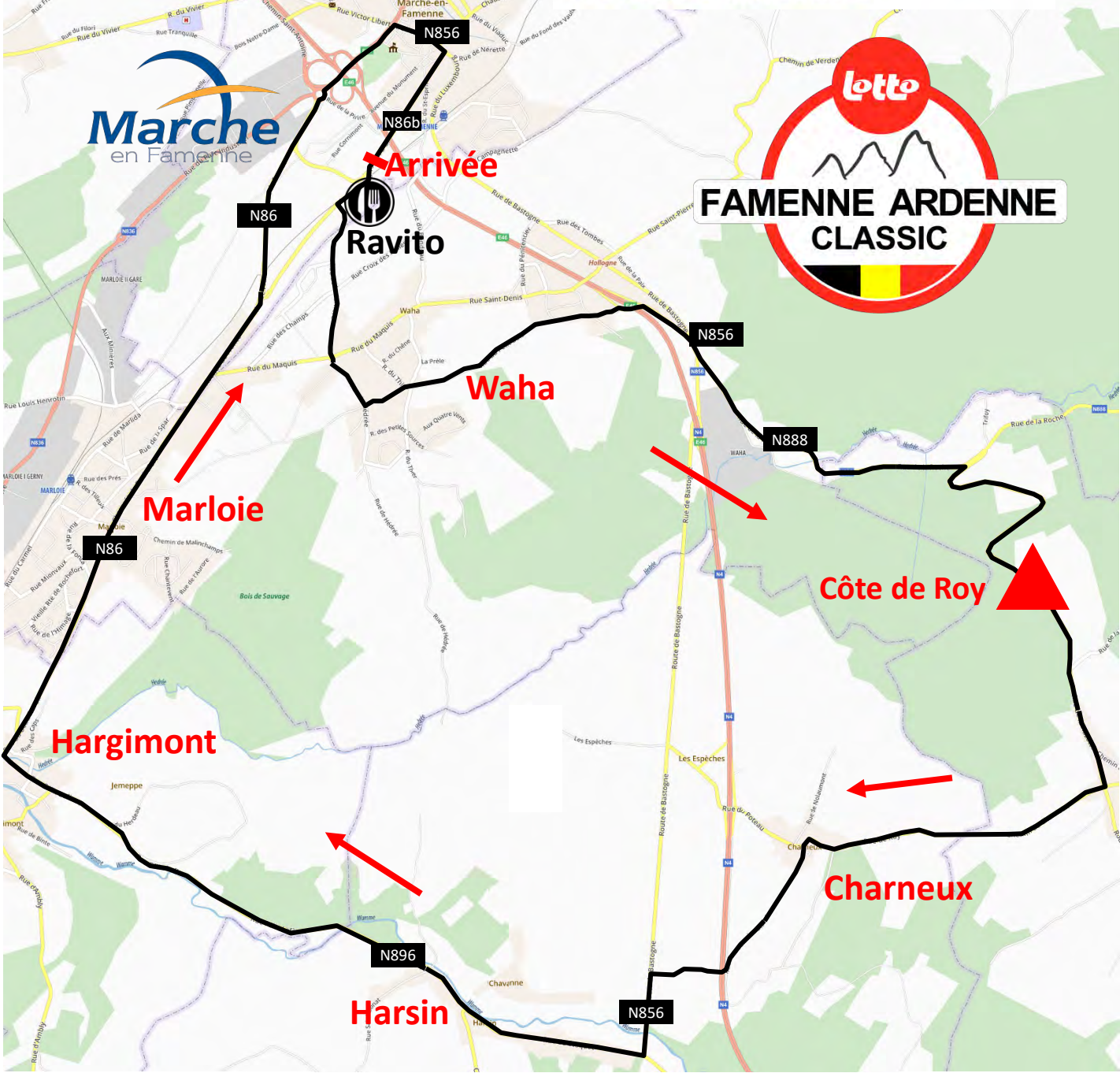
Des flèches d'autres couleurs seront utilisées pour les itinéraires à suivre pour les accès départ, arrivée, way-in/way-out,... Un modèle de ces flèches sera exposé à la permanence.

La signalisation sera placée au plus tard la veille de la course. Cette signalisation n'engage en aucun cas la responsabilité des organisateurs, les concurrents étant supposés connaître le parcours. La plus stricte observance du Code de la Route et la plus grande prudence sont recommandées aux concurrents et aux suiveurs.

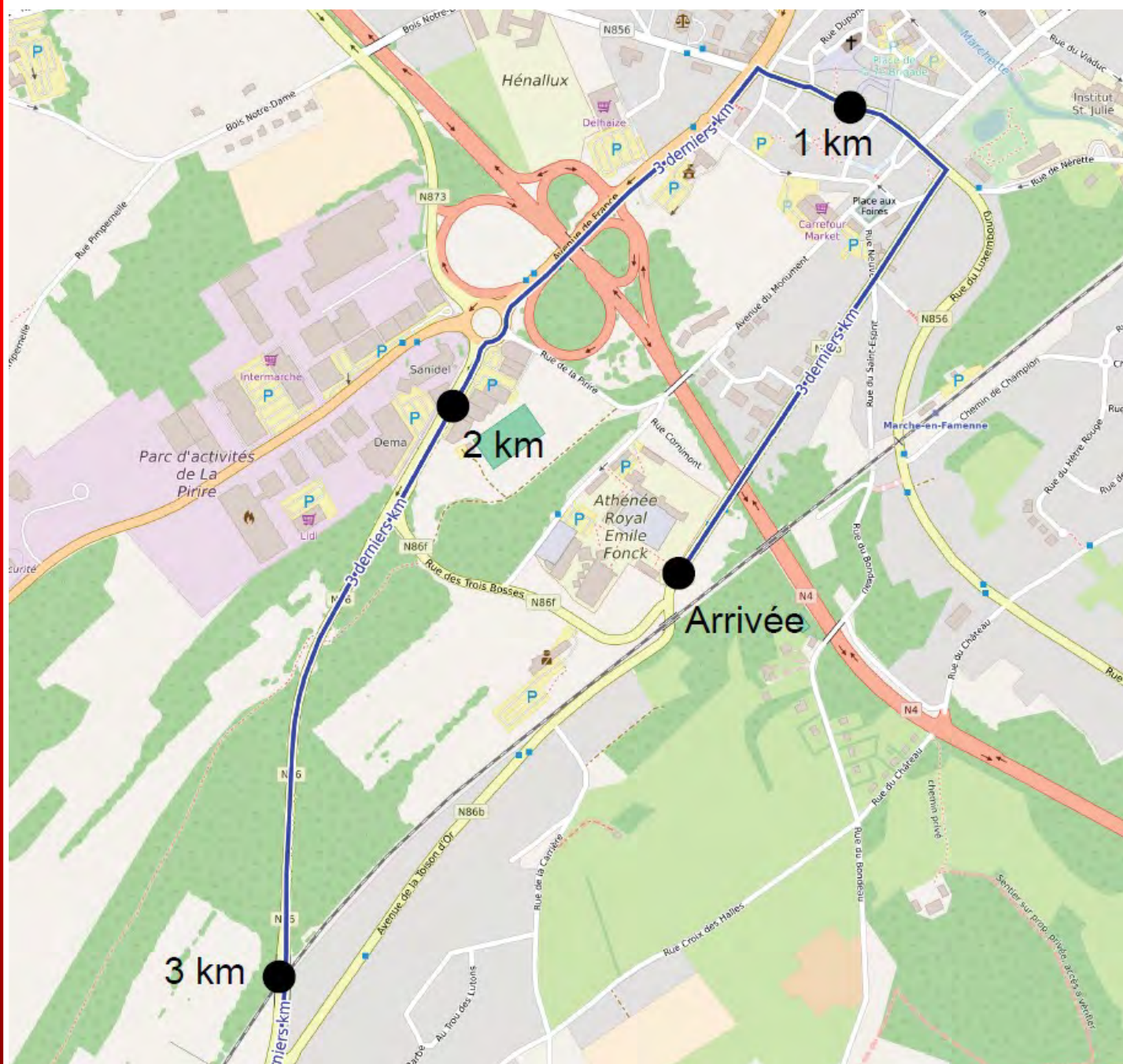
NOS PARTENAIRES MEDIA



CIRCUIT LOCAL - 24 km



3 DERNIERS KILOMETRES

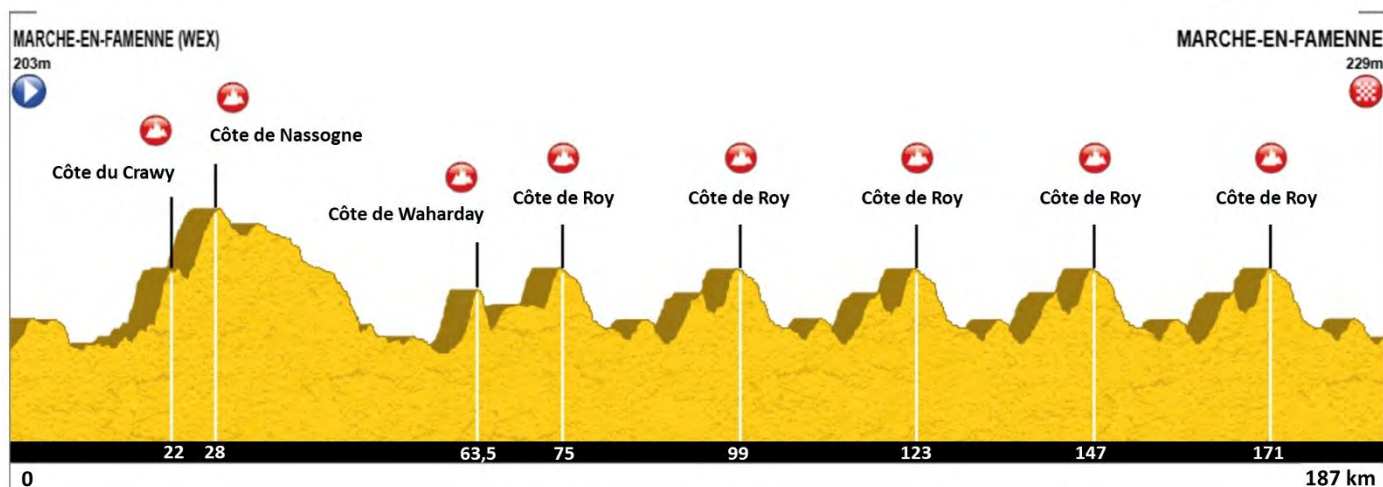


LOTTO - FAMENNE ARDENNE CLASSIC 2026				
Km +	Km -	ITINERAIRE		42km/h
MARCHE-EN-FAMENNE				
0,0	3,2		WEX (départ fictif)	12h05
0,5	2,7	N839	Marche-en-Famenne - Rond-point du WEX - direction Rochefort	
2,5	0,7	N839	Double rond-point sous N4 - direction Rochefort	
3,2	0,0	N839	Contournement de Marche - croisement Rue Frasire	
0,0	186,7	N839	Contournement de Marche - croisement Rue Frasire (départ réel)	12h10
1,4	185,3	N839-N836	Marche - Rue Parc industriel - A droite vers Rochefort - DANGER : rond-point	12h12
3,0	183,7	N836	Marloie (Rue St Isidore) - DANGER : îlot central (3x)	12h14
6,5	180,2	N836-VC	On - A droite puis à gauche direction On	12h19
7,5	179,2	VC	On - DANGER : tunnel étroit - A droite après le tunnel - rue Noël Ulysse	12h20
8,0	178,7	VC-N86	On - A droite direction Rochefort	12h21
ROCHEFORT				
10,0	176,7	N86-N849	Jemelle - A gauche direction Forrières	12h24
10,2	176,5	N849	Jemelle - Gare SNCB	12h25
NASSOGNE				
13,5	173,2	N849	Forrières - A droite vers St-Hubert puis gauche vers Masbourg (rue la Ramée)	12h29
18,0	168,7	N849	Masbourg	12h36
19,5	167,2	N849-VC	A gauche direction Nassogne	12h38
22,0	164,7	VC	Côte du Crawy	12h42
22,3	164,4	VC - N889	Nassogne - Rue de Masbourg - DANGER : potelets - A droite Rue Pépinette	12h42
28,2	158,5	N889	Côte de Nassogne	12h50
32,5	154,2		Zone de ravitaillement - Champlon	12h57
33,2	153,5	N889	Zone de déchet	12h58
TENNEVILLE				
34,4	152,3	N889-N89	Barrière de Champlon - à gauche direction La Roche	12h59
LA ROCHE-EN-ARDENNE				
40,4	146,3	N89	Vecmont - DANGER : îlot central	13h07
43,8	142,9	N89	Beausaint - DANGER : descente rapide et sinueuse	13h12
47,5	139,2	N89-N833	La Roche - A gauche direction Marche (Rue du Chalet)	13h17
RENDEUX				
51,0	135,7	N833	Vecpré - Tout droit	13h22
57,0	129,7	N833	Zone de ravitaillement - Ronzon	13h31
57,7	129,0	N833	Zone de déchet	13h32
58,5	128,2	N833	Rendeux-Haut - DANGER : îlot central	13h33
60,0	126,7	N833-VC	Rendeux-Bas - A gauche vers Waharday - DANGER : ralentisseurs	13h36
62,0	124,7	VC	Waharday - A droite rue des Bruyères vers village	13h39
63,5	123,2	VC	Côte de Waharday	13h41
65,0	121,7	VC	Waharday - DANGER : descente étroite sinueuse - A droite vers Chéoux	13h42
66,0	120,7	VC	Chéoux - A droite - Rue de la Noblesse - DANGER : rétrécissement	13h44
MARCHE-EN-FAMENNE				
69,5	117,2	VC - N88	Quatre-Bras de Lignères - A droite vers Marche	13h49
72,7	114,0	N888-VC	Roy - A gauche vers Roy (Rue de la Hazette)	13h53
74,9	111,8	VC	Côte de Roy	13h57
75,8	110,9	VC	Roy (à droite - Chemin de Charneux)	13h58
NASSOGNE				
77,5	109,2	VC	Charneux (R. de Roy) - DANGER : descente, rétrécissement, virage serré à gau.	14h00
78,8	107,9	VC-N856	Harsin (Rte de Bastogne -à gau. vers Nassogne)	14h02
79,7	107,0	N856-N896	Harsin - Carrefour à droite direction Rochefort-Marloie	14h04

80,9	105,8	N896	Harsin - DANGER : îlot central 2x	14h06
MARCHE-EN-FAMENNE				
84,2	102,5	N896-N86	Hargimont (à droite direction Marche-Liège)	14h10
85,3	101,4	N86	Marloie - DANGER : îlot central	14h11
87,5	99,2	N86	Marche-en-Famenne (Avenue de France) - DANGER : îlot central	14h15
88,7	98,0	N86	Marche (Rond-point Pirire - tout droit) - DANGER : ilot central + rond-point	14h16
89,5	97,2	N86	Marche-en-Famenne (Boulevard urbain - à droite Rue du Commerce)	14h17
89,7	97,0	N856	Marche-en-Famenne (rue du Commerce) - DANGER : rue étroite	14h18
89,9	96,8	N856-N86b	Marche-en-Famenne (à droite Avenue de la Toison d'Or)	14h18
90,7	96,0	N86b	Marche-en-Famenne (ligne d'arrivée - 1er passage)	14h19
		N86b	Zone de ravitaillement	
91,0	95,7	N86b-VC	Marche (à gauche - Pierre-St-Hub. puis R. de la Carrière) - DANGER: ralentisseur	14h20
91,1	95,6	VC	Zone de déchet	14h20
92,0	94,7	VC	Waha (Rond-point - tout droit Rue de Hédrée) - DANGER : rond-point	14h21
92,3	94,4	VC	Waha (à gauche Rue Pachis des Boeufs puis Rue du Petit-Bois)	14h21
94,1	92,6	VC-N856	Hollogne (Rue de la Rochette - tout droit vers La Roche)	14h24
94,7	92,0	N856-N888	Hollogne (Route de Bastogne - à gauche vers La Roche)	14h25
96,8	89,9	N888-VC	A droite vers Roy (Rue de la Hazette)	14h28
99,0	87,7	VC	Côte de Roy	14h31
99,9	86,8	VC	Roy (à droite - Chemin de Charneux)	14h32
NASSOGNE				
101,6	85,1	VC	Charneux (R. de Roy) - DANGER : descente, rétrécissement, virage serré à gau.	14h35
103,2	83,5	VC-N856	Harsin (Rte de Bastogne -à gau. vers Nassogne)	14h37
103,8	82,9	N856-N896	Harsin - Carrefour à droite direction Rochefort-Marloie	14h38
105,0	81,7	N896	Harsin - DANGER : îlot central 2x	14h40
MARCHE-EN-FAMENNE				
108,3	78,4	N896-N86	Hargimont (à droite direction Marche-Liège)	14h44
109,4	77,3	N86	Marloie - DANGER : îlot central	14h46
111,6	75,1	N86	Marche-en-Famenne (Avenue de France) - DANGER : îlot central	14h49
112,8	73,9	N86	Marche (Rond-point Pirire - tout droit) - DANGER : ilot central + rond-point	14h51
113,6	73,1	N86	Marche-en-Famenne (Boulevard urbain - à droite Rue du Commerce)	14h52
113,8	72,9	N856	Marche-en-Famenne (rue du Commerce) - DANGER : rue étroite	14h52
113,9	72,8	N856-N86b	Marche-en-Famenne (à droite Avenue de la Toison d'Or)	14h53
114,7	72,0	N86b	Marche-en-Famenne (ligne d'arrivée - 2ème passage)	14h54
		N86b	Zone de ravitaillement	
115,0	71,7	N86b-VC	Marche (à gauche-Pierre-St-Hub. puis R. de la Carrière) - DANGER: ralentisseur	14h54
115,1	71,6	VC	Zone de déchet	14h55
116,0	70,7	VC	Waha (Rond-point - tout droit Rue de Hédrée) - DANGER : rond-point	14h56
116,3	70,4	VC	Waha (à gauche Rue Pachis des Boeufs puis Rue du Petit-Bois)	14h56
118,1	68,6	VC-N856	Hollogne (Rue de la Rochette - tout droit vers La Roche)	14h59
118,7	68,0	N856-N888	Hollogne (Route de Bastogne - à gauche vers La Roche)	15h00
120,8	65,9	N888-VC	A droite vers Roy (Rue de la Hazette)	15h02
123,0	63,7	VC	Côte de Roy	15h06
123,9	62,8	VC	Roy (à droite - Chemin de Charneux)	15h07
NASSOGNE				
125,6	61,1	VC	Charneux (R. de Roy) - DANGER : descente, rétrécissement, virage serré à gau.	15h09
127,2	59,5	VC-N856	Harsin (Rte de Bastogne -à gau. vers Nassogne)	15h11
127,8	58,9	N856-N896	Harsin - Carrefour à droite direction Rochefort-Marloie	15h12
129,0	57,7	N896	Harsin - DANGER : îlot central 2x	15h14
MARCHE-EN-FAMENNE				
132,3	54,4	N896-N86	Hargimont (à droite direction Marche-Liège)	15h19
133,4	53,3	N86	Marloie - DANGER : îlot central	15h20
135,6	51,1	N86	Marche-en-Famenne (Avenue de France) - DANGER : îlot central	15h24

136,8	49,9	N86	Marche (Rond-point Pirire - tout droit) - DANGER : ilot central + rond-point	15h25
137,6	49,1	N86	Marche-en-Famenne (Boulevard urbain - à droite Rue du Commerce)	15h26
137,8	48,9	N856	Marche-en-Famenne (rue du Commerce) - DANGER : rue étroite	15h27
137,9	48,8	N856-N86b	Marche-en-Famenne (à droite Avenue de la Toison d'Or)	15h27
138,7	48,0	N86b	Marche-en-Famenne (ligne d'arrivée - 3ème passage)	15h28
		N86b	Zone de ravitaillement	
139,0	47,7	N86b-VC	Marche (à gauche-Pierre-St-Hub. puis R. de la Carrière) - DANGER: ralentisseur	15h28
139,1	47,6	VC	Zone de déchet	15h29
140,0	46,7	VC	Waha (Rond-point - tout droit Rue de Hédrée) - DANGER : rond-point	15h30
140,3	46,4	VC	Waha (à gauche Rue Pachis des Boeufs puis Rue du Petit-Bois)	15h31
142,1	44,6	VC-N856	Hollogne (Rue de la Rochette - tout droit vers La Roche)	15h33
142,7	44,0	N856-N888	Hollogne (Route de Bastogne - à gauche vers La Roche)	15h34
144,8	41,9	N888-VC	A droite vers Roy (Rue de la Hazette)	15h37
147,0	39,7	VC	Côte de Roy	15h40
147,9	38,8	VC	Roy (à droite - Chemin de Charneux)	15h41
NASSOGNE				
149,6	37,1	VC	Charneux (R. de Roy) - DANGER : descente, rétrécissement, virage serré à gau.	15h43
151,2	35,5	VC-N856	Harsin (Rte de Bastogne -à gau. vers Nassogne)	15h46
151,8	34,9	N856-N896	Harsin - Carrefour à droite direction Rochefort-Marloie	15h47
153,0	33,7	N896	Harsin - DANGER : ilôt central 2x	15h48
MARCHE-EN-FAMENNE				
156,3	30,4	N896-N86	Hargimont (à droite direction Marche-Liège)	15h53
157,4	29,3	N86	Marloie - DANGER : ilôt central	15h55
160,8	25,9	N86	Marche (Rond-point Pirire - tout droit) - DANGER : ilot central + rond-point	16h00
161,6	25,1	N86	Marche-en-Famenne (Boulevard urbain - à droite Rue du Commerce)	16h01
161,8	24,9	N856	Marche-en-Famenne (rue du Commerce) - DANGER : rue étroite	16h01
161,9	24,8	N856-N86b	Marche-en-Famenne (à droite Avenue de la Toison d'Or)	16h01
162,7	24,0	N86b	Marche-en-Famenne (ligne d'arrivée - 4ème passage)	16h02
		N86b	Zone de ravitaillement	
163,0	23,7	N86b-VC	Marche (à gauche-Pierre-St-Hub. puis R. de la Carrière) - DANGER: ralentisseur	16h02
163,1	23,6	VC	Zone de déchet	16h03
164,0	22,7	VC	Waha (Rond-point - tout droit Rue de Hédrée) - DANGER : rond-point	16h04
164,3	22,4	VC	Waha (à gauche Rue Pachis des Boeufs puis Rue du Petit-Bois)	16h05
166,1	20,6	VC-N856	Hollogne (Rue de la Rochette - tout droit vers La Roche)	16h07
166,7	20,0	N856-N888	Hollogne (Route de Bastogne - à gauche vers La Roche)	16h08
168,8	17,9	N888-VC	A droite vers Roy (Rue de la Hazette)	16h11
171,0	15,7	VC	Côte de Roy	16h14
171,9	14,8	VC	Roy (à droite - Chemin de Charneux)	16h16
NASSOGNE				
173,6	13,1	VC	Charneux (R. de Roy) - DANGER : descente, rétrécissement, virage serré à gau.	16h18
175,2	11,5	VC-N856	Harsin (Rte de Bastogne -à gau. vers Nassogne)	16h20
175,8	10,9	N856-N896	Harsin - Carrefour à droite direction Rochefort-Marloie	16h21
177,0	9,7	N896	Harsin - DANGER : ilôt central 2x	16h22
MARCHE-EN-FAMENNE				
180,3	6,4	N896-N86	Hargimont (à droite direction Marche-Liège)	16h27
181,4	5,3	N86	Marloie - DANGER : ilôt central	16h29
183,1	3,6	N86	Zone de déchet	16h31
183,6	3,1	N86	Marche-en-Famenne (Avenue de France) - DANGER : ilôt central	16h32
184,8	1,9	N86	Marche (Rond-point Pirire - tout droit) - DANGER : ilot central + rond-point	16h34
185,6	1,1	N86	Marche-en-Famenne (Boulevard urbain - à droite Rue du Commerce)	16h35
185,8	0,9	N856	Marche-en-Famenne (rue du Commerce) - DANGER : rue étroite	16h35
185,9	0,8	N856-N86b	Marche-en-Famenne (à droite Avenue de la Toison d'Or)	16h36
186,7	0,0	N86b	Marche-en-Famenne (ligne d'arrivée - 5ème passage)	16h37

PRINCIPALES DIFFICULTES



Km 22,0	Côte du Crawy	2,0 km	6,8%
Km 28,0	Côte de Nassogne	4,0 km	4,5%
Km 63,5	Côte de Waharday	3,0 km	5,0%
Km 75,0	Côte de Roy (1er passage)	2,3 km	4,8%
Km 99,0	Côte de Roy (2ème passage)	2,3 km	4,8%
Km 123,0	Côte de Roy (3ème passage)	2,3 km	4,8%
Km 147,0	Côte de Roy (4ème passage)	2,3 km	4,8%
Km 171,0	Côte de Roy (5ème passage)	2,3 km	4,8%

PRIX DES SPRINTS INTERMEDIAIRES

1er passage ligne d'arrivée	Km 90,7
2ème passage ligne d'arrivée	Km 114,7
3ème passage ligne d'arrivée	Km 138,7
4ème passage ligne d'arrivée	Km 162,7

Sous le parrainage de :

BEAURAING DURBUY HOTTON
HOUYET MARCHE-EN-FAMENNE
NASSOGNE ROCHEFORT

FAMENNE - ARDENNE
 L'ÉVASION À PORTÉE DE MAIN

MAISON DU TOURISME FAMENNE - ARDENNE OURTHE & LESSE
 PLACE DE L'ÉTANG 15 • 6900 MARCHE-EN-FAMENNE
 +32 (0) 84 34 53 27 • INFO@FAMENNEARDENNE.BE

FamenneArdenne

[tourismefamenneardenne](https://www.instagram.com/tourismefamenneardenne)



EQUIPES ENGAGEES



VISITWallonia.be



NOS PARTENAIRES



Marche
en Famenne



Lotto



FAMENNE ARDENNE CLASSIC



UCI  **EUROPE
TOUR**



**PROVINCE DE
LUXEMBOURG**

**VISIT
Wallonia
.be**

